

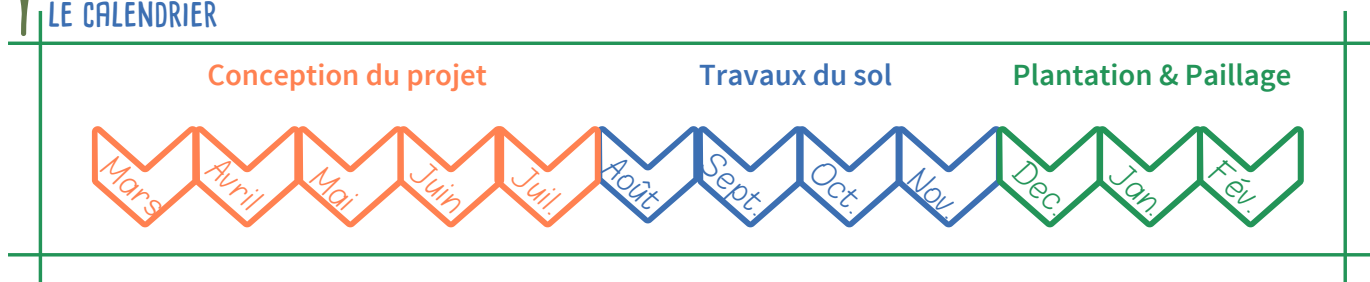
PLANTER UNE HAIE CHAMPÊTRE



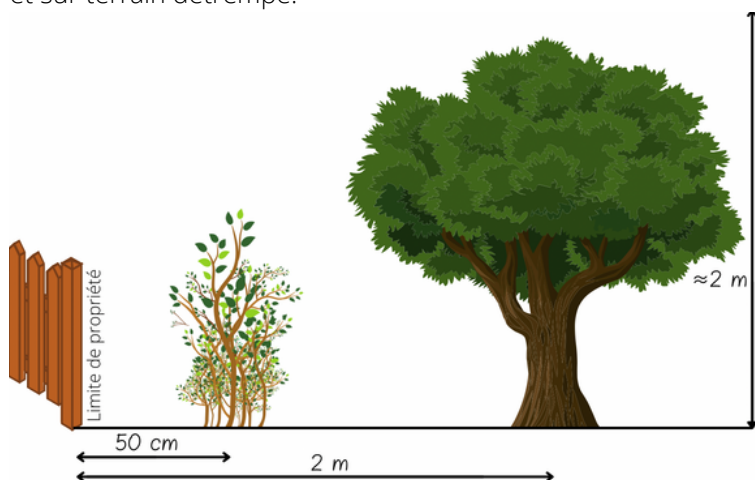
PENSER SON PROJET DE HAIE CHAMPÊTRE



LE CALENDRIER



Plantez en période d'arrêt de la végétation entre fin-novembre et fin février. Décembre/Janvier est le meilleur moment car les jeunes plants vont bénéficier des pluies de l'hiver pour développer leurs nouvelles racines et s'installer. Votre haie sera plus vigoureuse au printemps ! Pour finir, ne plantez pas en période de gel, par vent fort et sur terrain détrempé.



SE RENSEIGNER SUR LA RÉGLEMENTATION

-  Les arbustes de moins de 2 m peuvent être plantés à 50 cm de la limite de propriété.
-  Pour une haie de plus de 2 m de haut, placez les végétaux à plus de 2 m de la limite de propriété.
-  Dans tous les cas, le plus simple est d'en parler avec son voisin pour être sûr d'être en accord.



CHOISIR SES ESSENCES

Privilégiez les espèces locales, mieux adaptées au territoire (climat, sol, maladies, etc.). S'appuyer sur la marque Végétal local.



FEUILLES CADUQUES OU PERSISTANTES ?

Dans l'idéal il faut avoir 70% de plants à feuilles caduques pour favoriser la biodiversité à la chute des feuilles. Elles vont fournir des abris pour les insectes et les amphibiens et nourrir la haie en se décomposant. La haie doit contenir plusieurs espèces différentes.

Cette diversité a de multiples avantages : meilleur garnissage, résistance aux maladies, meilleur équilibre écologique et harmonie paysagère au cours des saisons ...



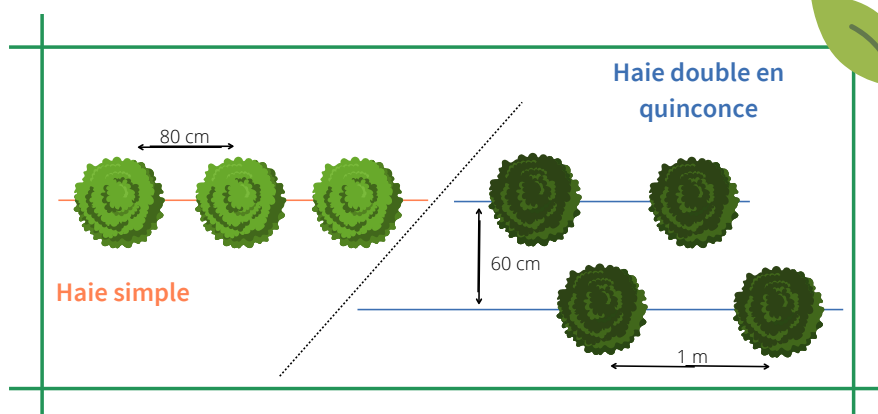
La Marque Végétal local est un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux.

Ces végétaux sont issus de collecte en milieu naturel. Ils n'ont pas subi de sélection par l'homme ou de croisement. Ils sont naturellement présents dans la nature, les haies et les boisements.



RÉFLÉCHIR À LA DISPOSITION DE SA HAIE

Vous pouvez choisir de planter votre haie sur une ligne, mais pour favoriser un maximum ses différents rôles écologiques, il est conseillé de planter votre haie sur deux lignes (en quinconce).



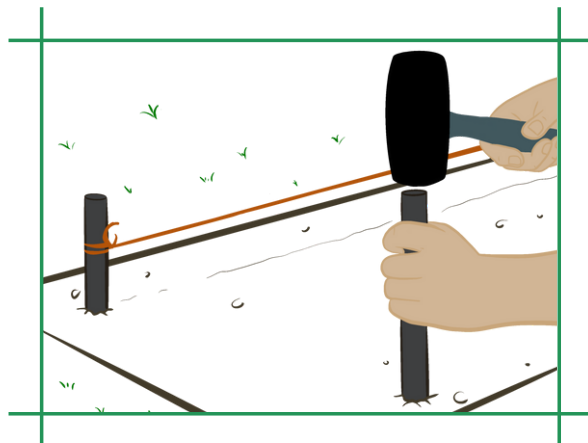
SCHEMA DE PLANTATION

Placez les arbres les plus grands en arrière-plan, en les espaçant d'au moins 4m. Complétez votre plantation avec les arbustes en mélangeant les espèces, les feuillages, les hauteurs, les couleurs, etc.

PLANTER SA HAIE CHAMPÊTRE

1. MATÉRIALISER LE LINÉAIRE ET PRÉPARER LE SOL

- Avec une cordelette, matérialisez l'emplacement de la future haie. La préparation du sol est une étape importante car elle va favoriser la reprise et le bon enracinement des jeunes plants. Elle peut être réalisée dès le mois d'août.
- Désherbez toute la bande de plantation, soit en scalpant la première couche de végétation avec une houe, soit en passant un rotavator pour les linéaires plus importants. Ceci limitera le travail de désherbage autour des plants les années suivantes.
- Comptez une largeur minimum de 50 cm pour les plantations en ligne simple et 1 m pour les haies double.
- Travaillez ensuite le sol pour l'ameublir. Cela peut être fait à la bêche pour chaque emplacement de plantation sur 30 cm de profondeur, en prenant soin de casser les mottes. On peut également faire un labour en passant le rotavator une seconde fois tout le long du linéaire de plantation.
- Pour vous aidez à avoir le bon écart entre les plants, vous pouvez utiliser une pige pour marquer les trous de plantations.



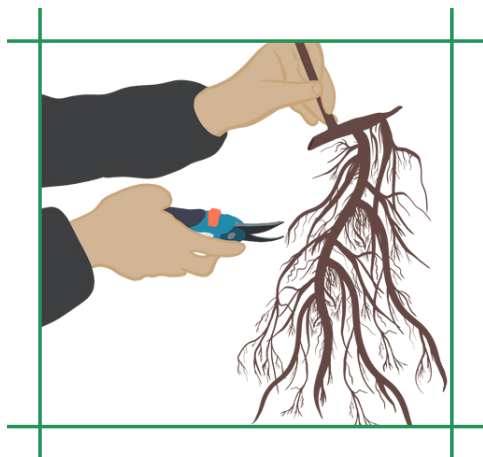
Attention : travailler un sol trop humide risque de le tasser et de compacter la terre.

2. STOCKER LES PLANTS

Pour les plants en racines nues, veillez à ne pas laisser les racines exposées au soleil et au vent, cela risque de les dessécher et de les endommager, diminuant leurs chances de reprise. Gardez-les à l'abri dans un sac fermé ou couvert avec un linge humide. Dans le cas où vous ne pourriez pas planter votre haie dans les cinq jours qui suivent la réception des plants, il est nécessaire de mettre les plants en jauge.

LA JAUGE :

Faites une tranchée dans votre potager ou dans un tas de sable, et plantez-y les jeunes plants de biais et assez serrés afin de les protéger du gel et du dessèchement.



3. PRÉPARER LE PLANT

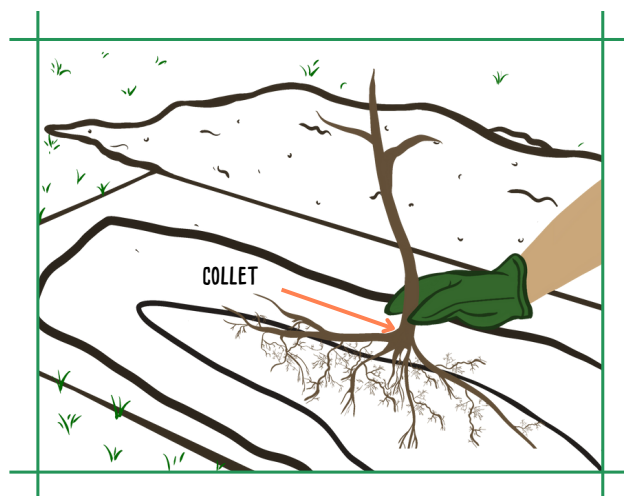
Taillez les racines trop longues ou endommagées au sécateur. Il est intéressant de « praliner » vos plants. Le pralinage consiste à préparer dans un seau un mélange composé d'eau, de terre et de bouse de vache fraîche (1/3 de chaque). Avant de mettre votre plant en terre, plongez ses racines jusqu'au collet dans le pralin. Le mélange doit bien couvrir les racines. Il va permettre d'hydrater les racines et de favoriser la connexion entre les racines et la terre. Pour les plants en mottes ou en pots, plongez-les dans l'eau, sans casser la motte.

4. METTRE EN PLACE LE PLANT

Creusez un trou de la profondeur des racines en prenant garde à ne pas mélanger les différents horizons de sol : ainsi, vous reboucherez la fosse de plantation en gardant la terre végétale sur le dessus.

Le collet, bourrelet se situant au-dessus des premières racines, et parfois marqué par un changement de couleur, doit être positionné au niveau de la surface du sol.

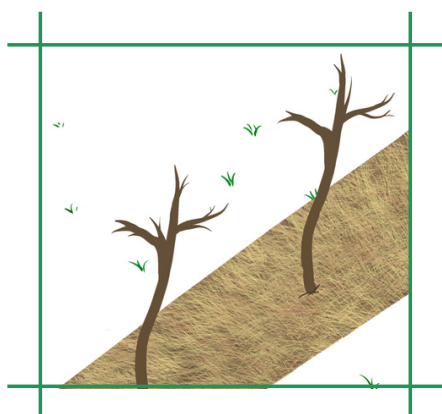
Les racines ne doivent pas être en boule, repliées ou tordues dans le trou de plantation. Rebouchez le trou avec de la terre fine en tassant légèrement au pied du plant pour ne pas laisser de poches d'air entre les racines. Pour les plants en motte, veillez à bien recouvrir la motte avec 1 cm de terre pour éviter le dessèchement.



5. DISPOSER LE PAILLAGE

Maintenir une bonne couverture de paillage est indispensable pour une bonne reprise des jeunes plants. Cela permet de conserver l'humidité du sol et de limiter la concurrence avec les plantes herbacées.

Pour pailler il existe plusieurs options :



- ✦ Matériaux issus de production agricole (paille, résidus de chaume ...)
- ✦ Matériaux issus d'entretien forestier comme le BRF (Bois Raméal Fragmenté), issus du broyage de branchages
- ✦ Mélange de feuilles, tontes de pelouse sèches ...
- ✦ Produits manufacturés biodégradables (feutres, rouleaux de chanvre ou de jute)

L'option bâche plastique est à éviter. Elle n'est pas biodégradable, compliquée à retirer et difficilement recyclable. De plus, le plastique empêche les échanges terre/air indispensables à la vie microbienne du sol.

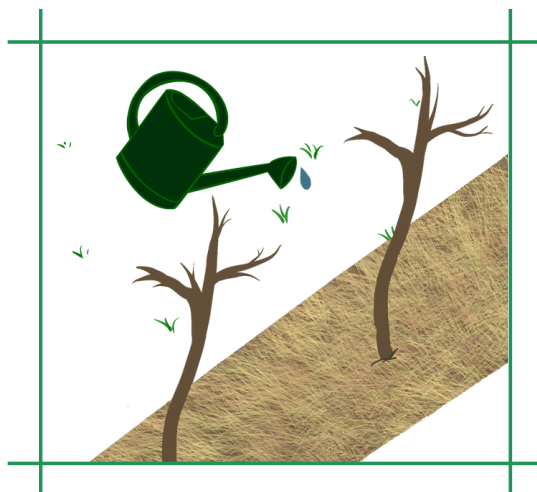
Disposez le paillage sur toute la longueur de la plantation et pas uniquement autour des plants afin de limiter la repousse des plantes herbacées. Comptez 30 cm d'épaisseur de paille ou 10 cm pour du BRF ou des feuilles. Si nécessaire, dégagez les plus petits plants qui peuvent être recouverts lors de la pose du paillage. Ne pas hésiter à regarnir pendant 3 ans pour limiter le désherbage. Un paillage dense et généreux sera plus efficace !

PAILLEZ LOCAL !

Les résidus de chaume sont nombreux en Brière, pensez à les utiliser en paillage.

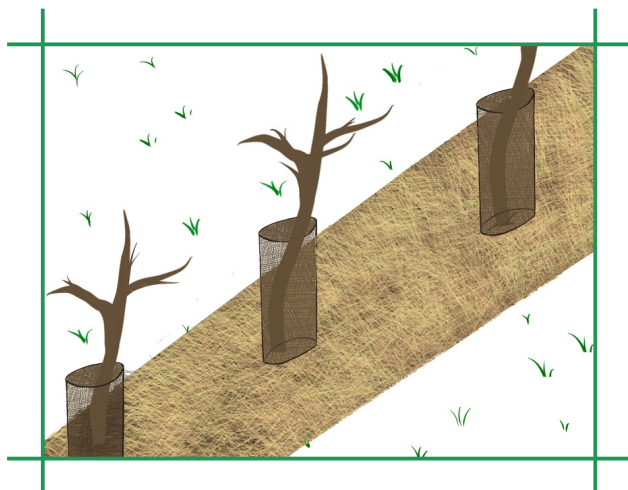
6. ARROSER

Pour une bonne reprise, il est utile d'arroser le plant lors de sa plantation. L'arrosage va permettre de lier la terre et les racines et de chasser les poches d'air dans le trou de plantation. Verser 10L d'eau au pied de chaque plant. Avec un paillage conséquent, il ne sera nécessaire d'arroser qu'en période de fortes chaleurs les premières années. Un bon paillage est donc essentiel pour les économies d'arrosage, ne le négligez pas !



7. PROTÉGER LES PLANTS

Dans le cas où votre haie est susceptible d'être endommagée par des animaux (lièvre, chevreuil, sanglier ...), prévoyez des protections adaptées. Protégez en priorité les arbres de haut jet (conduits en un tronc droit) avec des protections individuelles. Si la pression est trop forte, vous pouvez disposer un grillage ou une clôture électrique le long de votre plantation.



8. ENTREtenir SA HAIE

Pour la réussite de votre plantation, veillez à maîtriser la pousse de la végétation spontanée au pied de la haie les trois premières années. Supprimez les plantes qui auraient poussé à travers le paillage et regarnissez-le si besoin. Surveillez les potentiels dégâts d'animaux sur vos plants et protégez-les si la pression est trop élevée. Arrosez uniquement en cas de sécheresse.

Les deux premières années, aucune taille n'est nécessaire. Par la suite, suivant l'objectif de votre plantation, vous pourrez :

- Recépez certaines espèces pour qu'elles se ramifient et deviennent plus denses (ex : noisetier, sureau...), en coupant les branches au pied du tronc. Vous observerez des rejets vigoureux dès le printemps suivant.
- Réalisez une taille de formation sur les arbres de haut jet pour les aider à grandir sur un seul tronc droit. Coupez les branches de la base pour former le tronc. Ne pas enlever plus d'un tiers des branches chaque année.
- Taillez votre haie en hauteur et/ou en largeur. Rappel : les végétaux plantés à moins de 2m de la limite de propriété ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur. Ils devront donc être taillés en conséquence.



LOIRE OcéANE

*"Agir ensemble,
naturellement."*

Financé par



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Océane
2 rue Aristide Briand - 44350 Guérande
02 40 45 35 96 ~ contact@cpie-loireoceane.com



cpie-loireoceane.com



CPIE Loire Océane